



Les vaccins grippaux provoquent l'immunisation du patient en stimulant sa production d'anticorps contre certains des composants du virus de la grippe contenus dans le vaccin. Les vaccins sont des outils importants de prévention de la maladie causée par la grippe.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du Ministère de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr/dossiers/sante/grippe-A-H1N1/informations-grand-public/questions-reponses.html>

## 2. Que faut-il traiter avec des antiviraux ?

La prescription d'un traitement antiviral à tous les patients suspects de grippe n'est pas systématique. Selon les patients concernés (adultes, enfants ou femmes enceintes) et le type de traitement (curatif ou préventif), les conditions d'instauration d'un traitement par un antiviral contre la grippe A (H1N1)v diffèrent. Les recommandations concernant les conditions d'administration en situation de pandémie grippale A (H1N1)v ont été émises par le Comité de lutte contre la grippe .  
[http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_utilisation\\_Tamiflu\\_en\\_extraH\\_DEF\\_12aout09.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_utilisation_Tamiflu_en_extraH_DEF_12aout09.pdf)

## 3. Quels sont les antiviraux disponibles en France ?

Les antiviraux utilisables contre le virus grippal A (H1N1)v sont l'oseltamivir (TAMIFLU®) et RELENZA® (zanamivir).

## 4. Quand faut-il traiter le patient avec des antiviraux ?

La prescription d'un traitement antiviral à tous les patients suspects de grippe n'est pas systématique.

Dans tous les cas où la prise d'antiviral est recommandée, la première prise doit être la plus **précoce possible**.

Pour les formes cliniques modérées non compliquées, le traitement antiviral doit être prescrit dans les 48 heures suivant l'apparition des premiers symptômes et pas au-delà. Pour les formes cliniques graves ou compliquées, il n'existe pas de délai pour la mise sous traitement antiviral.

De même, la mise en œuvre d'un traitement antiviral en prévention n'a plus d'intérêt au-delà de 48 heures après le dernier contact avec le ou les cas index identifié(s) (sujet(s) chez qui la grippe a été diagnostiquée). La personne sera informée de la nécessité de consulter rapidement en cas d'apparition de signes de grippe afin qu'un traitement antiviral curatif soit éventuellement instauré.

Le respect des mesures barrière (isolement, lavage des mains et port d'un masque chirurgical pour le cas index), y compris chez les patients traités par un antiviral, doit être rappelé.

## 5. Dans quelles situations TAMIFLU® ou RELENZA® sont-ils contre-indiqués ?

TAMIFLU® ou RELENZA® sont contre-indiqués chez une personne ayant présenté une réaction allergique grave à l'un des composants du médicament.

## 6. Quel antiviral peut être prescrit aux enfants de moins de 1 an?

Les autorités de santé européennes ont rendu, le 8 mai 2009, un avis favorable concernant l'utilisation de l'antiviral TAMIFLU® (oseltamivir) pour le traitement des enfants de moins de 1 an en cas de pandémie déclarée de grippe A (H1N1)v. Ces recommandations ne sont valables qu'en situation de pandémie.

Les recommandations françaises pour TAMIFLU®, émises par le Comité de lutte contre la grippe sont basées sur celles des autorités européennes. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction d'informations à venir.

[http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_utilisation\\_Tamiflu\\_en\\_extraH\\_DEF\\_12aout09.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_utilisation_Tamiflu_en_extraH_DEF_12aout09.pdf)





### 13. Un traitement antiviral préventif est-il possible chez la femme enceinte ?

En cas de grippe dans l'entourage proche, les autorités sanitaires recommandent de mettre rapidement (dans les 48 heures qui suivent un contage) les femmes enceintes sous traitement antiviral à dose préventive.

[http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_utilisation\\_Tamiflu\\_en\\_extraH\\_DEF\\_12aout09.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_utilisation_Tamiflu_en_extraH_DEF_12aout09.pdf)

Il peut s'agir de TAMIFLU® ou de RELENZA®.

Le traitement préventif sera arrêté si les prélèvements virologiques du patient contact sont négatifs.

Du fait du signalement de bronchospasmes et de détériorations parfois aiguës de la fonction respiratoire, l'oseltamivir devra être préférée au zanamivir chez les patients asthmatiques ou atteints de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO).

### 14. Une femme traitée par TAMIFLU® ou RELENZA® peut-elle poursuivre l'allaitement ?

Les données sont très limitées pour TAMIFLU® mais son passage dans le lait maternel est très faible.

D'autre part, ce médicament est autorisé à doses curatives chez le nourrisson.

Bien qu'il n'y ait pas de données pour RELENZA®, ce médicament est faiblement absorbé dans l'organisme après inhalation (10 à 20 % de la dose administrée).

Compte tenu de ces données, la poursuite de l'allaitement est possible lors de l'utilisation de ces médicaments en traitement maternel curatif ou préventif.

Le passage de ces médicaments dans le lait étant insuffisant pour assurer la protection du nourrisson, celui-ci devra éventuellement être traité selon les recommandations en vigueur.

[http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_utilisation\\_Tamiflu\\_en\\_extraH\\_DEF\\_12aout09.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_utilisation_Tamiflu_en_extraH_DEF_12aout09.pdf)

L'allaitement peut être autorisé mais à l'aide d'un tire-lait, le biberon étant donné au nouveau né par une tierce personne.

### 15. Où peut on consulter des informations complémentaires sur la grippe A (H1N1)v et son traitement en cours de grossesse et d'allaitement ?

Recommandations de prise en charge des patients :

[http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche\\_utilisation\\_Tamiflu\\_en\\_extraH\\_DEF\\_12aout09.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Fiche_utilisation_Tamiflu_en_extraH_DEF_12aout09.pdf)

Centre de Référence sur les Agents Tératogènes :

<http://www.lecrat.org>

Pandémie grippale H1N1 et grossesse (Service de Gynécologie – Obstétrique ; Hôpital Antoine Béclère) :

[http://www.diagnostic-antenatal-beclere.com/doc\\_info\\_h1n1\\_et\\_grossesse\\_abc.pdf](http://www.diagnostic-antenatal-beclere.com/doc_info_h1n1_et_grossesse_abc.pdf)

### 16. Y-a-t'il un risque à utiliser TAMIFLU® ou RELENZA® en cas de déficit en Glucose-6-Phosphate Déshydrogénase (G6PD) ?

En l'état actuel des connaissances, tout risque de survenue d'hémolyse chez un patient déficitaire en G6PD semble exclu. Une analyse de la littérature internationale et des données issues du système de pharmacovigilance n'a pas permis de mettre en évidence d'éléments permettant de faire suspecter un risque pour ces patients.

En conséquence, l'utilisation de ces médicaments chez les patients déficients en G6PD est possible.

Cependant, si un patient est atteint d'un déficit en G6PD et qu'il constate des signes d'hémolyse<sup>2</sup> suite à la prise de TAMIFLU® ou de RELENZA®, il est important de le signaler au médecin ou au pharmacien.

*Le déficit en G6PD est une maladie génétique atteignant les globules rouges.*

*Elle est due à un déficit en une enzyme, la Glucose-6-Phosphate Déshydrogénase, indispensable à la survie des globules rouges. Les sujets déficients en G6PD sont susceptibles de développer une hémolyse aiguë en cas de stress oxydant, pouvant être provoqué par certains aliments ou médicaments.*

*Quelques heures voire quelques jours après la prise d'un agent déclenchant, une crise brutale d'hémolyse peut survenir*

avec : fièvre, pâleur, céphalées, douleurs abdominales et lombaires, émissions d'urines foncées, fatigue ou anorexie inexplicable, ictère.

#### **17. Quels sont les risques d'interaction de TAMIFLU® ou RELENZA® avec les autres médicaments ?**

A l'heure actuelle, il n'existe aucune interaction médicamenteuse clinique importante.

#### **18. TAMIFLU® et RELENZA® et vaccination contre la grippe saisonnière ?**

TAMIFLU® et RELENZA® ne sont pas des alternatives à une vaccination antigrippale. Il n'existe pas de contre-indication à utiliser TAMIFLU® ou RELENZA® chez une personne vaccinée contre la grippe ou à vacciner une personne qui a reçu TAMIFLU® ou RELENZA®.

#### **19. TAMIFLU® et RELENZA® et vaccination contre la grippe A (H1N1)v ?**

Les effets de TAMIFLU® ou RELENZA® sur la vaccination antigrippale pandémique A (H1N1)v n'ont pas été étudiés jusqu'à présent. La co-administration de TAMIFLU® ou RELENZA® et du vaccin antigrippal saisonnier n'altérant pas la réponse immunitaire au vaccin, une interaction entre TAMIFLU® ou RELENZA® et le vaccin antigrippal pandémique n'est pas attendue.

#### **20. Que faire en cas de survenue d'effet(s) indésirable(s) à la suite de la prise de TAMIFLU® ou RELENZA®?**

Une fiche de déclaration d'effet indésirable spécifique est mise à disposition des professionnels de santé afin de déclarer la survenue d'un événement indésirable à l'un des 31 centres régionaux de pharmacovigilance (CRPV).

Les patients pourront remplir cette fiche eux-mêmes ; néanmoins, une validation médicale ou l'adjonction de tout document médical confirmant l'effet indésirable sont recommandées.

#### **21. Peut-on contribuer à faire progresser les connaissances sur les antiviraux utilisés contre la grippe A (H1N1)v en cours de grossesse et d'allaitement ?**

Afin d'enrichir les connaissances sur TAMIFLU® et RELENZA®, vous pouvez signaler le cas d'une femme traitée par l'un de ces médicaments en cours de grossesse et d'allaitement, auprès d'un des 31 Centres régionaux de Pharmacovigilance :

[http://www.afssaps.fr/Activites/Pharmacovigilance/Centres-regionaux-de-pharmacovigilance/\(offset\)/5](http://www.afssaps.fr/Activites/Pharmacovigilance/Centres-regionaux-de-pharmacovigilance/(offset)/5)

ou au Centre de Référence sur les Agents Tératogènes :

[www.lecrat.org](http://www.lecrat.org)

#### **22. Existe-t-il d'autres mesures à prendre en cas de grippe avérée ou suspectée?**

Pour tous les patients, des mesures simples doivent être prises, notamment :

- Se laver les mains plusieurs fois par jour (avec du savon ou une solution hydroalcoolique),
- Limiter les contacts non nécessaires avec les personnes malades,
- Se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsqu'on tousse ou éternue et jeter son mouchoir dans une poubelle,
- Porter un masque en présence d'autres personnes pour les protéger.

L'ensemble des recommandations pour les personnes malades sont regroupées à l'adresse suivante :

[http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Recommandations\\_pour\\_les\\_personnes\\_malades\\_aout\\_2009.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Recommandations_pour_les_personnes_malades_aout_2009.pdf)